Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 022-212203756-20261005-D2026_69B-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
COMMUNE DE TRESSIGNAUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 05 OCTOBRE -19H00

N° D2026-69

L'an deux mille vingt-six, 05 octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Tressignaux, après convocation légale du 04 septembre 2026, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire en mairie de Tressignaux, sous la présidence de Monsieur Fabien JOUSSE, Maire.

Présents : AOUNE Horida, BAILLY Philippe, GUEMENE Julie, JOUSSE Fabien, LUCAS Roland, PUILLE Maryse, JOUSSE Maëline, BLOUIN Xavier, DAVID Thomas.

Absents : CADIO Thierry / TORMOS Henri

Nombre de présents : 10 Procurations : 3

Secrétaire de séance : Julie GUEMENE

ATRIBUTION DE MARCHE / AMENAGEMENT ET LIAISON DOUCE-LOT 1 ET LOT 2

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-29 ;
Vu le Code de la commande publique, notamment les dispositions relatives aux procédures formalisées d'appel d'offres ;
Vu la délibération n° D2026-59 en date du 09 septembre 2026 autorisant le lancement de la procédure formalisée d'appel d'offres pour le marché de prestations de conseil relatif à l'Aménagement de la VC 2;
Vu le rapport d'analyse des offres du MOE A'DAO du 23 septembre 2026, érigeant le classement des offres;

Vu la délibération D2026-68 en date du 05/10/2026 autorisant l'inscription d'un emprunt arbitraire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la consultation lancée selon une procédure formalisée d'appel d'offres ouvert a permis de recueillir 7 offres.

À l'issue de l'analyse des offres menée selon les critères de choix fixés dans le règlement de la consultation, l'offre présentée par l'entreprise A'DAO, sise 4 BIS Allée du Bâtiment 35000 RENNES,
A été jugée économiquement la plus avantageuse.

Le montant de l'offre retenue s'élève à 260 891.80 € HT, € HT, soit 313 070.16 € TTC

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 022-212203756-20261005-D2026_69B-DE

LOT 1 AMENAGEMENT VOIRIE	ENTREPRISE COLAS	244 421.70 € HT	293 306.04 € TTC
LOT 2 AMENAGMENT - SIGNALISATION	IROISE SIGNALISATION	16 470.10 € HT	19 764.12 € TTC
LOT 1 + LOT 2	TOTAL	**260 891.80 € HT**	**313 070.16 € TTC**

La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice en cours.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

1. **DÉCIDE** d'attribuer le marché public de L'aménagement de la VC2-Voirie LOT 1 et SIGNALISATION LOT 2 aux entreprises COLAS et IROISE SIGNALISATION pour le montant susmentionné
2. **AUTORISE** M le Maire à signer ledit marché ainsi que tous les documents y afférents.
3. **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal, en prenant compte de la Délibération 2026-68, concernant la DM N°3 du 05/10/2026.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSENTION
13 (dont 3 procurations)	13	0	0

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Fabien JOUSSE.